

A L'EAU DOCTEUR

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 Rue Mettrie
22000 Saint-Brieuc
939 141 172 RCS Saint-Brieuc

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS EXTRAORDINAIRES PRISES PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE LE 31 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente-et-un juillet,
A neuf heures,

Monsieur Yann BELLANGER, propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales d'un euro (1,00 €) composant le capital social de la Société A L'EAU DOCTEUR (ci-après la « Société »),

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Suppression des mentions obsolètes des statuts
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Transfert du siège social

L'Associé Unique décide de transférer le siège social à l'adresse suivante :

6 rue des frères Amyot d'Inville 35680 Louvigné-de-bais

Et ce, à compter de ce jour.

La Société sera désormais immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes.

DEUXIEME DÉCISION

Modification corrélative des statuts

En conséquence de la décision qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 4 (Siège social) des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 6 rue des frères Amyot d'Inville 35680 Louvigné-de-bais."

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DÉCISION

Suppression des mentions obsolètes des statuts

L'Associé Unique décide dans le même temps de supprimer les mentions devenues obsolètes des statuts, savoir :

- Les comparutions ;
- Le titre VII des statuts.

QUATRIEME DÉCISION

Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.



Yann BELLANGER
Gérant